Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BOBO, BRUN, CALVO, LACOSTE, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
6 mars 2025
Acte n° **2025-015**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BEAUFORT a donné procuration à Mme BRUN
Mme GOSSELIN a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme RIPOLL
Mme STEMER a donné procuration à M. SÉVERAC
Mme VALENTI a donné procuration à M. GAUTHIER
M. BONNET a donné procuration à M. PILET
M. LOUZON a donné procuration à M. CANILLO

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	26
procurations :	7
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : M. PILET Jean-Claude

Date de la convocation : 27 février 2025

Thème : 4.5 - REGIME INDEMNITAIRE

Objet : Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L712-1, L714-1 et L714-4 à L714-13,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP dans la Fonction Publique de l'État ;

Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté NOR : RDFF1519795A du 27 août 2015 modifié pris en application de l'article 5 du décret n° 2014-513 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

Vu les arrêtés ministériels des 3 juin 2015, 19 mars 2015, 20 mai 2014, 5 novembre 2021, 28 avril 2015, 14 mai 2018, 30 décembre 2016, 23 décembre 2019.

Vu la délibération en date du 4 juillet 2024 modifiant le RIFSEEP ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 13 février 2025 ;

Considérant que dans le cadre de l'harmonisation des intitulés de fonctions des agents de la collectivité il convient de mettre à jour l'article 2 de la délibération comme suit : **Détermination des groupes de fonctions, de leur montant maximum, et répartition des emplois de la collectivité au sein de ceux-ci**

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

CATÉGORIE A

CADRES D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directeur(rice) Générale des Services, Directeur(rice) Général Adjoint des Services*	18 000 €	36 210 €	730 €	36 940 €
Groupe 2	*Directeur(rice) du pôle Relations au public et vie citoyenne ; Directeur(rice) du pôle Ressources Internes*	12 000€	32 130€	730 €	32 860 €

CADRES D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directeur(rice) des Services Techniques ; Directeur(rice) de projets bâtiments*	12 000€	46 920 €	730 €	47 650 €
Groupe 2	*Responsable du service VRD*	1 272 €	40 290 €	730 €	41 020 €

CATÉGORIE B

CADRES D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service Sport et Jeunesse*	8 400€	17 480 €	730 €	18 210 €

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 mars 2025 - acte n° 2025-015 - page 3/8
Thème :	4.5 - RÉGIME INDEMNITAIRE
Objet :	Mise à jour de la délibération du RIFSEEP

CADRES D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directeur(rice) du pôle Finances et commande publique*	8 400€	17 480 €	730 €	18 210 €
Groupe 2	*Responsable du service urbanisme; responsable du service de la commande publique ; Responsable du service Développement Durable et Affaires Immobilières*	7 800€	16 015 €	730 €	16 745 €
Groupe 3	*Chargé(e) de mission développement économique*	4 800€	14 650 €	730 €	15 380 €

CADRES D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service informatique et téléphonie*	7 800€	19 660 €	730 €	20 390 €
Groupe 2	*Gestionnaire VRD/CVC ; Conseillèr(e) en prévention des risques professionnels*	4 800€	18 580 €	730 €	19 310 €

CADRES D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service entretien ; Responsable du service ludothèque avec sujétion régie ; Responsable adjoint en charge du CAJ avec sujétion régie; Responsable adjoint en charge du club préados et CLAS avec sujétion régie*	7 920€	17 480 €	730 €	18 210 €

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

CADRES D'EMPLOIS DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Directeur(rice) du pôle Culturel*	8 544€	16 720 €	730 €	17 450 €
Groupe 2	*Responsable du service médiathèque avec sujétion régie*	7 320€	14 960 €	730 €	15 690 €

CATÉGORIE C

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS D'ANIMATION		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Agent d'animation jeunesse ;agent d'animation sport et jeunesse ; agent d'animation CLAS et jeunesse ; assistant(e) ludothécaire*	1 680€	11 340 €	730 €	12 070 €

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

CADRES D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service accueil ; responsable du service des espaces verts et propreté urbaine ; responsable du service bâtiments et festivités ; responsable du service support des services techniques ; Responsable du service équipements sportifs ; Référent technique en charge des installations électriques ; référent technique en charge des espaces verts ; référent technique en charge des accès bâtiments; assistant(e) administrative du service informatique et téléphonie; gestionnaire en charge de l'accessibilité et prévention ERP*	2 520€	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent de maintenance des équipements sportifs ; agent de maintenance polyvalent des bâtiments ; agent d'entretien des espaces verts et propreté urbaine ; agent en charge des transports scolaires ; agent polyvalent du service entretien*	1 680€	10 800 €	730 €	11 530 €

CADRES D'EMPLOIS DES AGENTS SOCIAUX		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable du service PEJF*	7 200 €	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Référent technique en charge de la médiation et de la prévention*	1 680€	10 800 €	730 €	11 530 €

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS DU PATRIMOINE		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Gestionnaires en charge de la programmation culturelle ; Archiviste et chargé(e) de mission de médiation culturelle*	2 520€	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent de médiathèque*	1 680€	10 800 €	730 €	11 530 €

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Responsable Etat civil ; gestionnaire en charge de la commande publique ; gestionnaire en charge des ressources humaines ; gestionnaire en charge du scolaire ; gestionnaire en charge de la programmation culturelle ; gestionnaire en charge des élections ; gestionnaire en charge des affaires immobilières ; gestionnaire en charge du conseil municipal ; chargée de communication ; gestionnaire en charge des finances ; gestionnaire en charge des subventions ; instructeur(rice) urbanisme*	2 520€	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent d'accueil Mairie ; agent d'accueil police municipale ; assistant(e) administrative service entretien ; assistant(e) administrative service urbanisme ; assistant(e) de direction de l'administration générale ; assistant(e) administrative du service de la commande publique ; assistant(e) administrative des services techniques ; assistant(e) administrative du service de l'administration générale ; assistant(e) de direction du pôle éducatif et social ; assistant(e) administrative du service jeunesse et sports ; assistant(e) médiathécaire*	1 680€	10 800 €	730 €	11 530 €

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES		MONTANTS ANNUELS DE L'IFSE		MONTANTS ANNUELS DU CIA	MONTANTS ANNUELS IFSE + CIA
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	Montants planchers retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité (Etat)	Montants plafonds retenus par la collectivité	Montants plafonds retenus par la collectivité
Groupe 1	*Chef(fe) d'équipe du service entretien ; Référent(e) technique en charge des stocks des services techniques*	2 520€	11 340 €	730 €	12 070 €
Groupe 2	*Agent d'accueil de médiathèque ; agent d'animation jeunesse ; agent de maintenance des équipements sportifs ; agent de maintenance polyvalent des bâtiments ; agent d'entretien des espaces verts et propreté urbaine ; agent polyvalent du service entretien ; agent polyvalent opérateur véhicule ; assistant(e) administrative des services techniques*	1 680€	10 800 €	730	11 530 €

Les autres articles restent inchangés.

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE		
	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : approuve la modification de l'article 2 de la délibération du 4 juillet 2024 telle que présentée ci-dessus.

ARTICLE 2 : autorise Madame la Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE versé aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ci-dessus.

ARTICLE 3 : prévoit d'inscrire les crédits correspondants au budget.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 6 mars 2025.

.../...

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le 11/03/2025
ID : 031-213101876-20250306-2025_015-DE

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 8 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
PILET Jean-Claude

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 6 mars 2025 publié sur le site Internet de la collectivité le 11 MARS 2025